

la du **feuille BOIS**

Journal municipal
d'informations
de La Ville du Bois

NUMÉRO

199

Mars 2025

• SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE •

Encore ! Jouer à l'infini

⊕ d'actualités sur www.lavilledubois.fr

La Ville du
BOIS



DIMANCHE 26 JANVIER

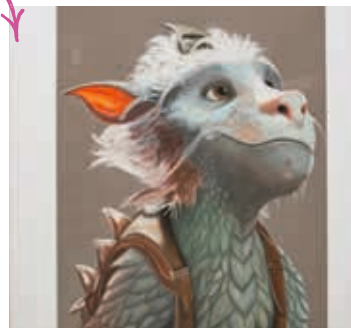
CONCERT DU NOUVEL AN

C'est sur le thème "Fantastique et merveilleux" que s'est tenu le concert du Nouvel an. Un concert inter-conservatoires des communes de La Ville du Bois, Linas, Champlan et Boissy-sous-Saint-Yon et avec la participation des chorales de La Ville du Bois, Linas et Saint-Pierre du Perray. L'orchestre symphonique a offert au public des extraits d'œuvres musicales de W.A. MOZART, J. OFFENBACH, R. WAGNER et bien d'autres.

DU 31 JANVIER AU 2 FÉVRIER

SALON DES ARTISTES

71 œuvres étaient à découvrir lors de la 13^e édition du Salon des artistes. 18 artistes ont exposé le temps d'un week-end leurs créations aussi variées dans leur style que dans la technique utilisée. L'occasion également pour les enfants des centres de loisirs de dévoiler leurs œuvres « L'arbre du partage » et « Les mots s'envolent ». Félicitations aux prix coup de cœur du public en sculpture à M. Fabien TOUEIX avec « la Citadelle » et en peinture à Mme Carole SENECHAL avec « Ecaille d'ailleurs ».



DIMANCHE 9 FÉVRIER

ULTEAM BALL

Les sportifs se sont retrouvés pour la rencontre amicale d'Ulteam Ball. Les équipes se sont défiées dans la bonne humeur et la convivialité !



MADAME, MONSIEUR,



La Semaine Nationale de la Petite Enfance, réunissant dans les différents établissements d'accueil des jeunes enfants, les professionnels, enfants et parents, me donne l'occasion de faire un point sur les différentes structures communales traitantes de cette problématique de l'accueil complémentaire (formel).

Les assistantes maternelles : au plan communal elles représentent 77% du nombre de places offertes et environ 62% au plan national. Leur nombre, actuellement de 31 en activité est en baisse constante y compris au plan national. C'est un métier prenant, exercé à domicile majoritairement par des femmes.

La crèche multi-accueil « Les écureuils du bois » : d'une capacité de 20 places, elle accueille à temps complet ou partiellement en semaine, les enfants de 0 à 3 ans (ou du moins jusqu'à leur entrée en maternelle). Elle est gérée par la collectivité et elle est financée en partie par la branche famille de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), au moyen de la Prestation de Service Unique (PSU). Les familles payent une cote part fonction de leurs revenus, de la durée d'accueil et de la composition familiale. Au plan communal, cette structure représente 15,30% du nombre de places offertes et environ 39% au plan national.

La micro-crèche « Les Bout' Choux » : d'une capacité de 10 places, elle représente 7,70% des places offertes. Elle est gérée par le secteur privé, au travers d'une délégation de service publique (DSP). Elle est financée en partie par la CAF au travers de la PSU. Ce mode de fi-

nancement est un choix délibéré de la collectivité dans le but d'assurer une uniformité dans le reste à charge des familles. La solution alternative consistait à confier le mode de gestion au privé lucratif dont le financement est assuré indirectement par l'indemnité de libre choix du mode de garde (CMG) versée aux familles. Cette solution, malgré le coût plus important pour les familles est aujourd'hui en forte progression.

1,2,3 Soleil : C'est un espace de rencontres et d'échanges hebdomadaire, assuré par une professionnelle, entre les parents assurant la garde des enfants à titre principal et leur(s) enfant(s).

Le Relais Petite Enfance (REP) : Il accompagne les professionnelles que sont les assistantes maternelles dans leur métier en contribuant à leur formation. Il participe aussi à la sociabilisation des enfants dont elles ont la garde.

Au plan national, 1 enfant sur 2 est gardé par ses parents à titre principal et confié à un mode de garde formel payant ou complémentaire. Ce mode de garde à titre principal est en recul. L'évolution de la population locale, la baisse du taux de natalité nécessiteront de repenser les structures dédiées à la Petite Enfance sachant que la moyenne nationale est de 60,1 places pour 100 enfants.

Très cordialement.

VOTRE MAIRE,
Jean-Pierre Meur

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations - Tirage : 3600 exemplaires

Éditeur : Mairie de La Ville du Bois - Place du Général de Gaulle - 91620 / Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

Directeur de publication : Jean-Pierre Meur / **Co-directrice :** Christine Mermet / **Conseiller municipal délégué à la communication :**

Dimitri Lavrentieff / **Rédactrice en chef :** Marion IMBERT, Service Communication avec la collaboration des élus, des associations et des services municipaux Tél. : 01 64 49 55 38 / communication@lavilledubois.fr / **Photos :** Marion IMBERT et autres contributeurs / **Conception :** Emendo / **Impression :** Imprimerie Payard - Marolles-en-Hurepoix



La Ville du Bois
jumelée avec
Tirschenreuth

Distribution de «La Feuille du Bois»

Un problème de distribution ?

Contactez le service Communication : 01 64 49 55 38

ou communication@lavilledubois.fr



TRANSPORTS EN COMMUN

Zoom sur les nouveaux tarifs attractifs

Depuis le 1^{er} janvier, de nouveaux tarifs simplifient les transports en commun pour les habitants de la région Île-de-France et donc des Urbisylvains.

Il est mis fin aux calculs laborieux et aux repérages des zones. Les usagers disposent désormais de deux tickets simples et pratiques :

- **Le Ticket Métro-Train-RER** : au tarif unique de 2,50 € (sans distinction de zones traversées)
- **Le Ticket Bus-Tram** : disponible au prix de 2€ (ou 2,50 € si acheté à bord) pour un accès facilité aux réseaux de bus et tramway.

Une extension du Pass Navigo Liberté +

Ce Pass, auparavant réservé à Paris intra-muros et petite couronne, est étendu à toute l'Île-de-France. Il vous permet de prendre les transports à la carte, en ne payant que les trajets effectués. Les tarifs sont réduits : 1,99 € pour le métro, train ou RER et 1,60 € pour le bus ou tramway, et les correspondances sont offertes.



Cette révolution tarifaire est notable pour notre quotidien et apporte de nombreux avantages :

- Des économies non négligeables,
- Une fluidité renforcée dans les correspondances grâce à la suppression des zones tarifaires,
- Une plus grande flexibilité dans nos déplacements avec le Pass Navigo Liberté + étendu, sans abonnement vous ne payez que si vous voyagez.



AIDES À LA PERSONNE

Une communication au service des personnes âgées et handicapées



La Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie, sous le label Service Public de l'Autonomie, favorise l'accès à l'information des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et de leurs aidants.

Deux sites internet officiels de références ont été mis en place :

pour-les-personnes-agees.gouv.fr

pour toute question relative à la perte d'autonomie avec des réponses fiables aux besoins les plus courants : des annuaires, des comparateurs de prix des EHPAD et des résidences autonomie pour guider les personnes dans leur choix de lieu de vie. La liste des formulaires et services en ligne est disponible pour faciliter les démarches.

monparcourshandicap.gouv.fr

propose des contenus sur les aides, les droits et les démarches, l'emploi et la formation, la scolarité et les études supérieures, les aides techniques, le consentement, la parentalité...

VIOLENCES CONJUGALES

LEAO : lieu d'écoute, d'accueil et d'orientation

Les LEAO (Lieux d'Écoute d'Accueil et d'Orientation) sont des espaces dédiés aux femmes victimes de violences conjugales proposant des permanences téléphoniques ou des entretiens sur rendez-vous en présentiel. Les professionnel(le)s des LEAO ont pour objectif de proposer un espace de parole, de réflexion et de décision aux femmes exposées à des violences conjugales. Ces professionnel(le)s peuvent être sollicités en amont, pendant ou après une séparation.

Pourquoi contacter un LEAO ?

- Des expertes et experts qualifiés et spécialisés dans l'accompagnement des victimes de violences conjugales,
- Une écoute bienveillante, confidentielle et gratuite,
- Un accompagnement personnalisé en fonction de votre situation (avec ou sans enfant, avec ou sans dépôt de plainte),
- Une offre d'hébergement transitoire spécialement dédiée à la sécurité des femmes victimes de violences conjugales.

Pour les joindre gratuitement 24h/24 et 7j/7 **composez le 3919**.



L'association de référence pour notre secteur est l'antenne Paroles de Femmes-le Relais basée à Massy :

Maison de la formation et de l'emploi

11 avenue du Noyer Lambert
91300 Massy - 01 60 11 97 97
antenne91@parolesdefemmes-lerelais.fr



RÉUNION COLLECTIVE D'INFORMATIONS

Devenir parent employeur d'une assistante maternelle

Accompagner les parents et futurs parents dans leur démarche de recherche et d'emploi d'une assistante maternelle au travers d'une réunion d'information traitant : du premier contact, du rôle de l'employeur, de la convention collective, des différents types de contrat, des indemnités, de la déclaration Pajemploi, des aides financières...

Rendez-vous Samedi 8 mars 2025 de 10h à 12h, Mairie, Salle du Conseil municipal. Inscription auprès du Relais Petite enfance ou via le QR code.

DES ENGAGEMENTS CONCRETS

Charte d'accueil

Pour un service public proche, efficace et simple, dans un respect mutuel, la Ville a édité une charte des services communaux accueillant du public. Qualitatifs, bienveillants, compétents, les services d'accueil sont valorisés. En respectant nos services, vous contribuez aussi à améliorer notre accueil.



Accueil

- Un accueil attentif et courtois
- Une orientation vers le bon service
- Des horaires d'ouverture clairement indiqués
- Des espaces confortables, agréables et accessibles



À votre écoute

- Une prise en compte de vos suggestions et réclamations
- Des agents impliqués dans l'amélioration du service



Répondre à vos demandes

- Une information claire, adaptée et un accompagnement dans vos démarches
- L'identification de la personne en charge de votre dossier
- Un temps d'attente limité au maximum

Troc de plantes : anticipez vos semis et boutures

Les jours allongent et le printemps approche !



Le 17 mai, tous les amoureux des plantes et jardins auront à nouveau l'occasion de se rencontrer pour partager leurs ressources et leurs savoirs-faire lors du troc de plantes organisé par la municipalité en collaboration avec associations et professionnels locaux.

C'est donc le moment de commencer à **préparer vos semis et boutures** afin qu'ils soient en pleine forme pour séduire les nombreux participants qui viennent de notre

commune et des municipalités voisines pour cette rencontre qui en sera à sa 6^e édition. Semis de fleurs et légumes, boutures et graines, vivaces et arbustes, sont tous les bienvenus. Retenez dès aujourd'hui cette date qui est une réelle opportunité de rencontre de partage.

Jean-Marie Rieublandou
Membre de l'organisation du Troc de plantes

Des nichoirs installés dans la ville

La raréfaction des sites de nidification naturels (arbres creux, trous dans les édifices ou sous les toits...) constitue un obstacle important à la reproduction des oiseaux nicheurs de nos jardins. Ainsi, mésanges, sittelles, grimpeurs et rougequeues parviennent difficilement à trouver un endroit où faire leur nid, tout comme les chauves-souris qui peinent à trouver des abris (et dont le rôle est essentiel pour l'équilibre écologique).

Pour remédier à cette problématique, et contribuer à la protection de cette faune, les agents des espaces verts ont installé des nichoirs à divers endroits de la ville.

Il est intéressant de savoir qu'un couple de mésanges peut manger plus de 500 chenilles processionnaires par jour permettant donc d'enrayer la prolifération lors des saisons chaudes. Par conséquent, la mise en place de nichoirs à mésanges est une solution idéale pour attirer ces oiseaux dans les zones impactées par les insectes.



Si vous souhaitez en installer sur votre propriété, les nichoirs à mésanges ne doivent pas être exposés en plein soleil, ni dans l'ombre complète. Il est recommandé de les fixer à une hauteur comprise entre 2 et 4 mètres et de respecter une distance de 10 mètres minimum entre deux nichoirs.



UN GESTE POUR LA PLANÈTE

Que faire de nos médicaments et radiographies médicales ?



Les médicaments peuvent être potentiellement dangereux, s'ils sont jetés dans le réseau des eaux usées ou dans la nature. Ils font l'objet d'une filière d'élimination spécifique, gérée par l'éco organisme Cyclamed.

Actuellement, on estime que 24 000 à 29 000 tonnes de médicaments non utilisés sont jetés sans être rapportés à la pharmacie.

Les bons gestes :

- Rapportez vos médicaments en pharmacie, qu'ils soient périmés ou non.
- Apportez vos radios, qui contiennent des sels argentiques, en déchèterie ou à votre pharmacien, qui les confie ensuite à des opérateurs spécialisés.

Opérations broyage des déchets végétaux

Transformez vos déchets de taille en ressource précieuse pour votre jardin. Apportez les branches (- de 12 cm de diamètre) et repartez avec votre broyat.

Inscription obligatoire auprès du SIOM.

Maintien de l'opération à partir de 8 préinscriptions.

Samedi 22 mars de 9h à 12h.

Parking Gymnase des Bartelottes





PETITE ENFANCE

À la recherche d'un mode garde

Première étape dans la recherche d'un mode de garde Contactez le guichet unique d'informations : Relais Petite enfance, Mme Charpentier au 01 69 63 32 72 ou via le formulaire en ligne sur le site Internet de la ville.

Inscription en crèche pour la rentrée septembre 2025

Vous souhaitez préinscrire votre enfant en accueil collectif ?

Téléchargez le dossier sur www.lavilledubois.fr, (rubrique Famille/Petite Enfance/Accueil collectif et inscriptions). Pour la rentrée de septembre 2025, les dossiers complets sont à faire parvenir au Service Petite enfance avant le **30 avril 2025**. La commission d'attribution, se réunira début mai.

BABY-PUCES

Réservez votre emplacement gratuit

Vous avez des vêtements enfants ou femme enceinte et/ou du matériel de puériculture en bon état dont vous ne vous servez plus ? Donnez-leur une nouvelle vie, en les vendant à l'occasion du Baby-puces. Dédié aux tout-petits de 0-5 ans, ce vide-grenier sera organisé le **samedi 12 avril** à l'Escale.

Emplacements réservés aux urbisylvains et gratuits. Ils doivent toutefois être réservés au préalable **entre le 3 mars et le 31 mars**, en téléchargeant le formulaire, sur www.lavilledubois.fr.



SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE Encore ! Jouer à l'infini

"Encore" est un mot qui s'adresse à l'autre, une injonction à recommencer, à revivre une expérience enrichissante qui a été proposée et appréciée. C'est LE mot des tout-petits !



Du 15 au 22 mars, c'est la Semaine Nationale de la Petite Enfance dont l'objectif est de réunir enfants, parents et professionnels, autour d'ateliers d'expérimentation et de promouvoir une approche collaborative centrée sur l'éveil et le bien-être des tout petits.

Cette année, le thème « Encore ! Jouer à l'infini » nous invite à vivre une expérience, durant laquelle nous laissons aux enfants le temps de la répétition, et l'émergence de la créativité.

Qui sait, l'inattendu pourrait bien provoquer chez les adultes aussi quelques « encore ! » surpris et joyeux...

• Samedi 15 mars 9h30-10h30

Atelier Massage bébé de la naissance à 12 mois, dans les locaux de l'accueil Parents/enfants, 11 chemin des berges

Inscription jusqu'au 13 mars à l'accueil Parents/Enfants en contactant le 01 69 63 32 72.

Rencontres interstructures

• Mardi 18 mars

« Promenons-nous dans les bois... », divers pôles d'activités autour du transvasement et du recyclage.

Deux sessions : 9h30 à 10h30 ou 10h30 à 11h30. A l'Escale (1^{er} étage).

• Vendredi 21 mars

Matinée motricité avec 3 pôles d'animation : parcours jeux moteurs, structure gonflable, et espaces trottinettes et vélos

Deux sessions : 9h30 à 10h30 ou 10h30 à 11h30. Au Petit gymnase, rue des écoles - Sur inscription pour les enfants ne fréquentant pas les structures de la ville.

Renseignements et inscription notamment pour les enfants ne fréquentant pas les structures de la ville auprès du service Petite enfance, 01 64 63 32 72



• RDV... DE LA PETITE ENFANCE •

Camion PMI « Les Petits Pas »

Permanences de puériculture sur le parking de l'Escale, 14 chemin des Berges, assurées par le camion de la Protection maternelle et infantile (PMI) **les vendredis 7 mars, 21 mars et 4 avril de 9h à 12h30 sur RDV au 06 80 72 81 94.**

Biblio-bébé

Mercredi 12 mars, de 10h à 11h Matinée réservée aux 3 mois - 3 ans à la découverte des albums pour tout-petits. Sur inscription. Bibliothèque, 11 bis rue des Ecoles 01 64 49 59 41, bibliotheque@lavilledubois.fr

Accueil parents-enfants « 1, 2, 3, Soleil »

Espace de jeu, de paroles, de rencontres et d'échanges, réservé aux enfants de moins de 4 ans, non scolarisés, accompagnés d'un parent. Accueil gratuit les vendredis de 9h à 11h30. Espace « Les lutins du bois » en face de l'Escale. Renseignements et inscriptions au 01 69 63 32 72.

Vendredi 7 mars : Jeux Libres

Vendredi 14 mars : Autour des albums jeunesse - en partenariat avec la bibliothèque

Mardi 18 mars : Transvasement interstructures à l'Escale - sur inscription

Vendredi 28 mars : Comptines et jeux musicaux

Vendredi 31 mars : Atelier motricité interstructures au Petit gymnase - sur inscription.

ANIMATIONS

Le carnaval de Bineau et son feu d'artifice

La Carnaval de Bineau revient le 29 mars, il est temps de préparer vos plus beaux costumes.

Venez profiter d'une journée festive avec un programme bien rythmé :

13h-15h : atelier de maquillage au SPOT par l'association la Troupe des Roussettes. Gratuit.

15h : les animateurs de la ville vous présentent leur nouveau spectacle « Jeu de cette famille » : « Lorsqu'une tempête de neige plonge une famille désunie dans la confusion, un mystérieux jeu de société les transporte dans des mondes extraordinaires.

Réussiront-ils à s'unir face aux difficultés ? Et si on jouait ? »

Entrée libre et gratuite.

Escale, 14 chemin des Berges (places limitées)



16h15 : départ du défilé devant l'Escale (chemin des Berges)

17h : bûcher de Bineau et goûter place Beaulieu

19h15 : retraite aux flambeaux, rendez-vous Place de la Mairie

19h45 : départ en direction du stade de football route de Nozay

20h30 : feu d'artifice musical au stade

ESCALE'N JAZZ

Une expérience musicale à ne pas manquer !

Ce sont les 20 ans de l'évènement phare de La Ville du Bois qui revient les 5 et 6 avril prochains.

Samedi 5 et dimanche 6 avril à l'Escale

- Exposition photos des éditions passées
- Exposition artistique des créations des membres de l'association Atelier des Mirettes

Samedi 5 avril

- **16h** : Concert Roots of blues à la bibliothèque, gratuit



• **20h30** - Concert Woodtown Orchestra

• **22h30** - Concert du Grand Orchestre du Splendid

Tarif plein : 22 €

tarif réduit : 10 € (6 à 12 ans)
gratuit pour les moins de 6 ans

Billetterie sur : escalenjazz.fr

Achat de billet internet conseillé.

Risque de guichet fermé le soir même.

Dimanche 6 avril

- **17h** - Spectacle de danse orchestré par Danse et Gym du Bois. Entrée payante libre.



SOIRÉE-THÉÂTRE

Et nos larmes, déraisonnables

Par la compagnie La Porte Entr'ouverte

« Et nos larmes, déraisonnables » est composée de deux monologues et interroge notre rapport à la culpabilité individuelle et collective. Elle nous pose cette question simple : sommes-nous tous responsables lorsque la société déraile ? Cette création s'inscrit dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes.

Samedi 15 mars, 20h30

Escale, salle H.G. Adam

Tarif : au chapeau sans réservation.

Je lis, j'aime, j'en parle !

Votre bibliothèque vous donne rendez-vous le **vendredi 7 mars à partir de 18h**, pour partager vos coups de cœur littéraires. Un moment d'échanges qui vous permettra également de découvrir des idées de lecture.

Renseignements auprès de la Bibliothèque :

01 64 49 59 41

bibliotheque@lavilledubois.fr

+ d'infos, service Culture, Sport, Vie Associative :

01 64 49 55 40, culture.sport@lavilledubois.fr ou sur le site www.lavilledubois.fr

• ASSOCIATIONS •

Initiation gratuite au Mastro Defense System



L'association Mastro Defence System vous propose, pour la deuxième année, une initiation gratuite au self-defense 100% féminine à l'occasion de la Journée des droits des femmes. Deux heures d'apprentissage au cours desquelles vous serez transmis les bons réflexes à adopter en cas d'agression ou de danger. Agissons pour ne plus subir !

Samedi 8 mars, 17h - 19h,

Gymnase des Bartelottes,
46 chemin de Lunezy

Informations et inscriptions :

ralph@mastrodefencesystem.com

Puces des couturières et des loisirs créatifs



L'association Décore Moi vous accueille pour sa 6^e édition des Puces des couturières et loisirs créatifs. Des exposants vous proposeront des articles de mercerie, mais également de loisirs créatifs (tissus, laines, rubans, fils...). Les créations des adhérents vous seront également exposées. Un affûteur sera présent pour l'entretien de votre petit matériel (ciseaux, couteaux). Des enveloppes à 1,50 € seront vendues avec l'attribution d'un lot pour chacune d'elles.

Dimanche 23 mars, 10h-17h30,
à l'Escale

Restauration rapide sur place,
Parking mairie accessible pour faciliter le stationnement.

Contact : 06 23 24 41 50

decoremoidvb@gmail.com

Ciné-jeu

L'association MOZAIQ vous convie à un après-midi convivial et familial pour partager et échanger autour du thème de la différence. « L'après-midi commence par la projection d'un film, suivie par un goûter et des jeux de société (n'hésitez pas à amener ceux que vous voulez faire découvrir).

Cette année, nous vous proposons la projection du film "La couleur de la Victoire", racontant l'incroyable destin de Jesse Owens, athlète noir américain issu d'un milieu défavorisé, dans une Amérique où le racisme est encore la norme. Il remporta 4 médailles d'or aux Jeux Olympiques de 1936, organisés à Berlin par l'Allemagne nazi. Nous espérons vous retrouver nombreux. »

Samedi 8 mars 2025, à 14h00,
salle H.G. Adam à l'Escale.

Par l'association MOZAIQ

HISTOIRE Le carnaval de BINEAU



Une ancienne tradition du HUREPOIX* qui se perpétue : brûler le bonhomme BINOT (ou BINEAU) lors du carnaval après lui avoir fait traverser tout le village. Pour la petite histoire, ce rite a des origines païennes. Il fête la fin de la période sombre hivernale et l'on brûle le pantin qui symbolise tous les malheurs de l'année passée. Cette cérémonie fait partie aujourd'hui des fêtes autour de Mardi Gras.

D'après C. et J. Seignolle, auteurs d'un ouvrage sur le folklore du Hurepoix paru en 1937, l'appellation Binôt ou Bineau serait propre à une partie du Hurepoix*. Ils ne précisent pas l'origine de cette appellation. Il existe en réalité deux versions. La première, la plus ancienne, veut que le carnaval se réfère à une très ancienne coutume issue d'une légende du Moyen-âge : à Arpa-

jon. Le sieur Bineau fût, un triste personnage qui avait déplu au seigneur local, et ce dernier, mécontent, le fit juger et brûler sur la place publique... La seconde version, plus récente, fait référence à un dénommé Jean-Martial Bineau (1805-1855) qui, en tant que Ministre des Finances de Napoléon III, prit des décisions impopulaires, ce qui lui attira de nombreuses railleries.

Le Carnaval de BINEAU à La Ville du Bois

Le souvenir de ce carnaval est concrétisé le jour du mardi gras. Dans notre région de tradition maraîchère, le carnaval fut quelques temps organisé un mercredi (le mercredi des Cendres) pour permettre à la population qui allait aux halles le mardi de profiter pleinement de la fête. Ensuite, la tradition a dévolu aux conscrits, c'est-à-dire les jeunes appelés au service militaire, l'organisation de cette fête. A l'occasion du carnaval de BINEAU, la population déguisée se rassemblait

dans la rue pour escorter un mannequin de paille à l'effigie de Sieur BINEAU. Le cortège traversait la ville bruyamment, accompagné par la fanfare locale. Le défilé se terminait par le jugement et l'exécution du sieur BINEAU en place publique.

Autrefois, de nombreuses maisons et cafés du village offraient des rafraîchissements ainsi que des Roussettes (sorte de beignets, spécialités locales). Le cortège partait de la place de l'église jusqu'à la fontaine de la grande rue, car à l'époque la place Beaulieu n'était pas accessible. Finalement BINEAU était brûlé place de l'église.

Aujourd'hui ce sont les centres de loisirs qui confectionnent BINEAU et c'est place Beaulieu que la population peut assister à son jugement et à son exécution.

Transmettre,
association historique et culturelle
de La Ville du Bois

*HUREPOIX : Le Hurepoix est un ancien pays de France (le pagus Heripensis) devenu une petite région naturelle française, situé au sud de Paris, principalement dans le département de l'Essonne. La capitale historique en est Dourdan.

• EXPRESSION LIBRE •

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Vert Autrement

Chers habitants de La Ville du Bois,
La question du logement social est un enjeu majeur de notre commune. Si la nécessité de répondre à la demande est indéniable, la méthode employée interroge. La majorité actuelle a fait le choix d'implanter des logements sociaux le long de la N20. Est-ce la solution ? Ne risque-t-on pas de créer des zones isolées, éloignées des services et des commerces ? Pis encore, ne sommes-nous pas en train de créer un véritable ghetto ? Il est primordial de repenser l'implantation de ces logements pour éviter toute forme de ségrégation.

Nous devons privilégier une approche de mixité sociale, comme dans le quartier des Bartelottes, en intégrant les logements sociaux au cœur du quartier. Cela favorisera le vivre-ensemble et évitera la stigmatisation. Les quartiers doivent refléter la diversité et l'inclusion, permettant à tous d'avoir un accès équitable aux services de la ville. Par ailleurs, la sécurité de nos concitoyens est primordiale. Il est impératif de renforcer la présence policière et de mettre en place des actions de prévention pour lutter contre le narcotrafic et la délinquance. Un environnement sûr est essentiel pour l'épanouissement de tous.

GRÉGORY NOFERI
Conseiller municipal



EXPRESSION DES CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

UCVB

La réalité des places d'accueil pour les tout-petits, permettant aux parents d'exercer une activité professionnelle, n'est pas brillante en France. Il est estimé un déficit de 200 000 places, soit un taux de couverture de 57%*. En Essonne la couverture est inférieure avec, pour un taux équivalent, 842* places manquantes. L'Etat propose aux collectivités des aides en fonctionnement et investissement. Or, cette volonté d'accroître le quantitatif est accompagnée d'une volonté d'améliorations qualitatives entraînant des fermetures de places, dans un climat de tension en termes de recrutement.

Alors que le 1^{er} mode de garde dans le 91 est assuré par les assistants maternels, leur nombre décroît et la nouvelle génération n'assure pas le remplacement des départs en retraite. On ne saurait donc que trop encourager les personnes ayant des aptitudes pour cette profession à s'engager dans cette voie présentant un réel avenir.

D'une manière globale, les métiers de la petite enfance manquent de candidats car ce sont des métiers difficiles et peu valorisés. La municipalité y est sensible. C'est ainsi que le personnel de la crèche bénéficie d'un effort financier mensuel, avec l'aide de l'Etat.

*SPPE CAF UME 28/01/25

ANNE BERCHON

Adjointe au maire chargée de
l'Environnement, du Cadre de vie et de la
Petite Enfance



Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : ☎ 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Adjoints au maire :

Jacky CARRE, Travaux, Sécurité des bâtiments, Transports et Aménagement du territoire

Anne BERCHON, Environnement, Cadre de vie et Petite enfance

Arnaldo GIARMANA, Educatif

Martine PEUREUX, Culture, Associations culturelles et sportives, Festivités et Jumelage

Guy ERNOUL, Finances

Marie-Claude KARNAY, Solidarité et logement

Thomas BEAULIEU, Jeunesse

Maithée BODOQUE-MUNOZ, Urbanisme

Conseillers municipaux :

Maurice BOURDY, Suivi technique et organisation des cérémonies commémoratives et associatives

Robert ARNOULD-LAURENT, Technologies de l'information et de la communication

Nicole LEBON, Educatif

Sylvère PERDREAU, Environnement et Cadre de vie

Catherine JOUAN, Solidarité et Logement

Dimitri LAVRENTIEFF, Communication

Patrick BOURILLON, Sport associatif

Sandrine BOUILLET, Manifestations culturelles

Marie-Claude MORTIER

Ibrahim OSSENI

Christelle DERCHAIN

Hélène CARPENTIER

Sylvie RIBAUT

Anthony POURRAIN

Tatiana STANKOVIC

Groupe « Vert Autrement »

Grégory NOFERI

Dolores LOPES

Yannick GUIGNETTE

Benjamin DEFAYE

Valérie HUEBER

État civil

Bienvenue

03 janvier 2025 :
Tässeem-Rizwantahir MIRZA
15 janvier 2025 : Kiana CHAUHAN
17 janvier 2025 : Loann PAVRETTE

Félicitations

25 janvier 2025 : Everton RAMOS DA SILVA et Mekaely TAVARES FERNANDES

Condoléances

21 décembre 2024 : Dominique COCOZZA-FRANCHITTO
02 janvier 2025 : Michel SOARES
08 janvier 2025 : Jean-Pierre SABATON
14 janvier 2025 : Annie-Claude LABBÉ épouse MINIER



SIOM : Renouvelez ou créez votre (e-)badge

À partir du 1^{er} mars 2025, les anciens badges seront désactivés. Seuls les nouveaux badges et e-badges donneront accès aux deux équipements (déchèteries de Villejust et de Saclay).
Infos sur : www.siom.fr/badge-dacces

• UTILE •

La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30
Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois
Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

PERMANENCES

Aide aux victimes -

Renseignements : 01 60 78 84 20 ou sur www.mediavipp91.fr

Assistante sociale - Permanence sur rendez-vous au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 64 86 11 10.

Accueil, écoute et soutien des jeunes -

Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé. AAPISE - Inter'Val, 29 chemin des berges, 01 64 49 00 76.

Accompagnement administratif et juridique

- Permanence gratuite tous les 15 jours, sur rendez-vous, au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact : 01 69 63 32 79.

Permanence de médiation -

Information, écoute, orientation. Sur rendez-vous au 01 64 49 59 40. Mairie, place du Général de Gaulle.

Permanence OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) Des conseils techniques, un appui administratif et des aides financières pour rénover votre logement. Renseignements au 01 60 78 17 11.

Avocat - Consultation gratuite sur rendez-vous au Palais de Justice d'Evry les lundis et mercredis de 9h à 12h en appelant le 01 60 77 11 88

Maison de justice et du droit - Des professionnels du droit vous accueillent gratuitement pour vous conseiller en cas de litiges. 01 64 86 14 05 du lundi au vendredi 9h-12h/13h30-17h30. Rue des Bergères 91940 Les Ulis.

CAF - Evry (1-3 impasse Alexis Trinquet), du lundi au vendredi de 8h30 à 16h (le mercredi uniquement sur rendez-vous). Tél. : 0 810 25 91 10.

CPAM - Arpajon (15 rue Jules Lemoine) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h. Tél. : 36 46

Notaire - Consultation sur rendez-vous, gratuite et anonyme, par la chambre des notaires de l'Essonne, Contact : 01 60 78 01 27 ou www.chambre-essonne.notaires.fr

URGENCE(S)

- **Urgences** : 112
- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15
- **SOS médecins** : 0 826 88 91 91
- **Pharmacie de garde** (nuit, dimanche ou jour férié) : contacter le commissariat de police d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- **Maison Médicale de Garde** : 01 64 46 91 91
- **Gendarmerie** : 01 69 63 25 00 ou 17 (de 18h à 8h)
- **Eau** : 0 977 40 11 42
- **Électricité** : 0 972 67 50 91
- **Gaz** : 0 800 47 33 33

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

Marie-Pierre RIXAIN

Députée de la 4^e circonscription de l'Essonne
marie-pierre.rixain@assemblee-nationale.fr
06 40 89 45 75

DÉCHÈTERIES - RESSOURCERIES DU SIOM

Villejust - Avenue des Deux lacs : Ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30, le samedi de 9h00 à 17h30 et les dimanches et jours fériés de 9h00 à 12h45 (dernier passage 10 minutes avant la fermeture).

Saclay - Impasse de la Poudrette : Ouverte du lundi au samedi de 9h00 à 17h45, les dimanches et jours fériés de 9h00 à 12h45.

i Contact : 01 64 53 30 00 - www.siom.fr
Encombrants et DEEE : Enlèvement gratuit sur appel au 01 83 63 50 03

LES TRANSPORTS EN COMMUN

- **Lignes de bus 9115 (ex M151) et 9114 (ex M154)** : relie Arpajon à Paris (Porte d'Orléans). Le 9114 est plus direct (ne passe pas par le centre-ville de Longjumeau)
- **Ligne de bus 4503 (ex M153)** : relie Arpajon à Massy (RER B)
- **Ligne de bus DM152S** : en service pendant la période scolaire. Plusieurs circuits : collège Pablo Picasso à Saulx-les-Chartreux - Grange aux Cercles et Longjumeau Les Côteaux - Les Renondaynes
- **Ligne de bus 17** : du lundi au samedi, toutes les 15 à 60 minutes ; de la gare d'Épinay-sur-Orge (RER C) au RER B du Guichet à Orsay, en passant par le centre commercial, les Joncs Marins et le collège Louise Weiss (Nozay)
- **Ligne N123** : circule 7j/7 de 23h40 à 04h20, avec un passage toutes les heures, entre Paris Châtelet et la Gare d'Arpajon, arrêt La Grange Aux Cercles à La Ville du Bois.
- **Pour rejoindre l'hôpital Paris-Saclay** : emprunter la ligne de bus 17 jusqu'à la gare du Guichet (Orsay) puis le bus 91-05 jusqu'à l'hôpital.

i Horaires et parcours : lavilledubois.fr > Côté pratique > Transports



• AGENDA •

• Samedi 29 mars •

CARNAVAL DE BINEAU

13h-15h : atelier maquillage au SPOT

15h : spectacle « Jeu de cette famille » à l'Escale (places limitées)

16h15 : départ du défilé

17h : bûcher et goûter place Beaulieu

19h15 : retraite au flambeaux, RDV place de la mairie

20h30 : feu d'artifice musical, stade municipal

Renseignements : Service Culturel 01 64 49 55 40,
culture.sport@lavilledubois.fr

Vendredi 7 mars, à 18h

• Je lis, j'aime, j'en parle ! •

Bibliothèque, 11 bis rue des Ecoles

Samedi 8 mars, de 10h à 12h

• Réunion d'informations « Devenir parent employeur d'une assistante maternelle » •

Mairie, salle du Conseil
Inscription auprès du relais Petite enfance

Samedi 8 mars, 14h

• Ciné-jeu •

Salle H.G. Adam, l'Escale
Projection du film « La couleur de la Victoire » puis goûter/jeux de société
Par l'association Mozaïq

Samedi 8 mars, 17h à 19h

• Initiation Self defense 100 % féminin •

Gymnase des Bartelottes,
46 chemin de Lunezy
Gratuit, par l'association Mastro Defence System.

Infos et inscriptions :
ralph@mastrodefencesystem.com

Samedi 8 mars

• Parade en selle, décorez vos vélos par la Communauté Paris-Saclay •

Départ de Gif-sur-Yvette (16h), Massy (16h30) ou Palaiseau (16h45)
Jusqu'au festival Elfondurock à Marcoussis
Infos et inscriptions :
paris-saclay.com

Mercredi 12 mars, à 14h

• Atelier créatif « Des mots en laine » •

Bibliothèque, 11 bis rue des Ecoles
A partir de 8 ans. Gratuit sur inscription.

Samedi 15 mars, à 8h30

• Ramassage citoyen aux abords des bois •

Point de rendez-vous aux Services Techniques, 20 rue Ambroise Paré

Samedi 15 mars, 20h30

• Soirée-théâtre « A nos larmes, déraisonnables » •

Escale, 14 chemin des Berges
Par la compagnie La porte entr'ouverte - Tarif au chapeau
Réservation conseillée
06 20 85 05 98
ou à axelvnt@gmail.com

Dimanche 16 mars, 10h45

• Concert de musique classique •

Eglise Saint Fiacre - Par l'association VivelamusiqueLVDB
Reprises d'œuvres de Vivaldi, Saint-Saëns, Lully, Marcello, Bach...

Dimanche 16 mars, 13h30

• Loto familial •

Escale, chemin des Berges
organisé par la FCPE

Mercredi 19 mars, à 18h30

• Cérémonie commémorative •

Place de la mairie
« Cessez-le-feu » en Algérie

Samedi 22 mars, de 9h à 12h

• Opération broyage des végétaux par le SIOM •

Parking des Bartelottes, chemin de Lunezy
Inscription auprès du SIOM (maintien de l'opération en fonction du nombre d'inscriptions)

Dimanche 23 mars, de 10h à 17h30

• Puces des couturières et des loisirs créatifs •

Escale, 14 chemin des berges
Par l'association Décore moi

AVRIL EN BREF

Samedi 5 avril : Collecte de textiles par le SIOM

Samedi 5 et dimanche 6 avril : Escale'n Jazz

Samedi 12 avril : Baby-Puces



Suivez l'actualité sur

www.lavilledubois.fr et sur  [lavilledubois91](https://www.facebook.com/lavilledubois91)

